

Personnes décédées

L'OCME enquête sur environ 3 100 décès humains par an, parmi lesquels environ 1 600 sont retenus comme étant des cas de médecins légistes. Les décès examinés sont ceux des résidents du district, des usagers, des voyageurs nationaux et internationaux, et de toute autre personne décédée dans les régions du district.

Résidents du district et plus proche parent

- L'OCME est au service des 599 657 habitants du district, de leurs familles et de leurs amis, ainsi que des proches vivant dans la région métropolitaine de Washington, à l'intérieur du district et en dehors.
- L'OCME assure le transport rapide des défunts depuis les lieux de l'accident, y compris les maisons/immeubles, les établissements médicaux et la rue.
- L'OCME facilite les processus d'identification et de remise des corps pour les proches ou les personnes autorisées à cet effet, ce qui implique souvent une interaction avec les ambassades.
- L'OCME fournit en temps utile des certificats de décès aux proches, aux forces de l'ordre et aux autres personnes autorisées à recevoir ces informations.
- L'OCME fournit des rapports d'examen externe et des rapports d'autopsie aux proches, aux forces de l'ordre et aux autres personnes autorisées à recevoir ces documents.
- L'OCME fournit une preuve du décès au plus proche parent à des fins juridiques, d'assurance et autres.
- L'OCME approuve toutes les demandes de crémation déposées au sein du District de Columbia.
- L'OCME élimine publiquement toutes les dépouilles non réclamées, qu'elles aient été identifiées ou non..

Salons funéraires

- L'OCME dessert les salons funéraires de la région métropolitaine de Washington et de tout le pays.
- Les proches parents et les autres personnes habilitées à réclamer le corps d'un défunt autorisent l'OCME à remettre la dépouille dudit défunt au salon funéraire de leur choix.
- L'OCME fournit au salon funéraire une certification de la cause et le mode de décès établie par un certificat de décès. Le salon funéraire dépose officiellement ce certificat auprès de la division des registres d'état civil du Département de la santé.

Forces de l'ordre

- L'OCME fournit aux forces de l'ordre des informations sur les décès des victimes, des éléments de preuve et l'accès aux rapports d'autopsie.
- Les médecins légistes et les toxicologues judiciaires de l'OCME fournissent des témoignages d'experts et participent à des procédures judiciaires menées dans les systèmes judiciaires du District, du Maryland et de la Virginie.
- L'OCME parraine régulièrement des cours de médecine légale et de toxicologie pour le Département de la police métropolitaine (via la Homicide School), le Département d'État américain et le Département américain de la justice.
- Le laboratoire de toxicologie médico-légale effectue des analyses toxicologiques. Il fournit également des services d'interprétation et des témoignages d'experts, et des données statistiques sur une gamme variée de questions liées à la drogue et à l'alcool dans le cadre des cas de médecins légistes, pour le compte du Bureau du procureur général (OAG), des services de défense publique, du Bureau du procureur des États-Unis, de la police des parcs des États-Unis, du Département de la police métropolitaine (MPD), de la police du Capitole des États-Unis, des services secrets des États-Unis et du Bureau des services aux victimes.

Maisons de repos et foyers de groupe du district : hospices et hôpitaux

- L'OCME reçoit les rapports de décès des maisons de repos et des foyers de groupe, des hospices et des hôpitaux et se charge des cas de décès relevant de sa compétence légale. L'OCME assure également la conservation et l'élimination publique des dépouilles dans les cas où ces entités ne sont pas en mesure de le faire elles-mêmes.

Écoles de médecine et Universités

- L'OCME offre un environnement stimulant aux étudiants des écoles de médecine et aux résidents en pathologie. L'OCME offre également des possibilités de stage aux étudiants universitaires dans les domaines de la médecine légale, des enquêtes médico-légales, de la criminalistique, de la toxicologie et des services mortuaires. Le personnel de l'OCME dispense également divers cours aux étudiants des écoles de médecine de la région et aux étudiants universitaires des programmes de médecine légale.

Instituts de recherche

- L'OCME s'associe aux Instituts nationaux de la santé (NIH) pour autoriser la collecte de spécimens à des fins de recherche à la demande et avec l'autorisation du plus proche parent.

Écoles publiques du District de Columbia

- L'OCME participe régulièrement à des salons de carrières, des ateliers et d'autres événements organisés par les écoles publiques du District de Columbia (DCPS) avec pour objectif de présenter aux étudiants du district les domaines tels que la médecine légale, les enquêtes médico-légales, la toxicologie, la criminalistique et les sciences mortuaires.

Agences et mairie du gouvernement du district

- L'OCME répond aux demandes d'information et de statistiques du maire et du bureau de l'administrateur municipal, d'autres agences et de la mairie de DC.
- L'OCME fournit des renseignements médicaux au laboratoire public du Département de la santé (c'est-à-dire les décès dus à des maladies contagieuses).
- En collaboration avec le DOH, le MPD, le HSEMA et d'autres agences du district, l'OCME coordonne les informations relatives à la gestion des incidents impliquant des décès en masse.

Médias et grand public

- L'OCME fournit des informations sur la « cause et le mode de décès » ainsi que des données statistiques aux organes de presse qui en font la demande. Ces informations N'INCLUENT PAS les rapports d'autopsie, les résultats toxicologiques ou d'autres informations démographiques sur le défunt. Seules des données statistiques non identifiantes ainsi que les informations relatives à la « cause et au mode de décès » sont fournies.
- L'OCME répond aux demandes générales du public sur les opérations de l'agence et les données statistiques. L'OCME publie sur son site Web des FAQ sur les processus des médecins légistes, ainsi que les rapports annuels de l'agence et les rapports d'étude de la mortalité depuis 2002 jusqu'au tout dernier publié. Les politiques et procédures de l'agence y sont également disponibles.